

Communiqué du **Conseil National de Sécurité**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, a présidé, ce jeudi 19 novembre 2020, au Palais de la Présidence de la République, une réunion du Conseil National de Sécurité (CNS) sur la situation sécuritaire générale au cours des mois d'août, septembre et octobre 2020.

A l'entame de cette réunion, le Premier Ministre, Ministre de la Défense, Monsieur Hamed Bakayoko, a exprimé les vives félicitations des membres du CNS au Président de la République pour sa brillante réélection à la magistrature suprême de notre pays, ainsi que les remerciements des Forces de Défense et de Sécurité pour les efforts consentis en vue du renforcement de leurs capacités opérationnelles.

Abordant l'ordre du jour, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a fait observer que les trois (03) derniers mois ont été marqués par des troubles à l'ordre public consécutifs à l'appel à la désobéissance civile et au mot d'ordre de boycott actif lancés par certains partis de l'opposition.

Ces troubles se sont traduits par des attaques contre des postes de Gendarmerie et des commissariats de Police dans certaines localités, des obstructions de voies par des troncs d'arbres ainsi que des conflits intercommunautaires. Ils ont occasionné plusieurs décès, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels.

Le Président de la République a exprimé sa compassion aux familles endeuillées, aux blessés ainsi qu'à tous ceux qui ont subi des dégâts matériels.

Le Chef de l'État a instruit le CNS afin que les enquêtes, en cours, soient accélérées pour situer, le plus rapidement possible, les responsabilités.

Le Président de la République a également adressé ses félicitations aux Grands Commandements et à leurs collaborateurs pour l'efficacité de l'opération « Barrissement de l'éléphant », mise en place pour sécuriser l'élection présidentielle du samedi 31 octobre 2020. Cette opération a permis la bonne tenue du scrutin et de contenir les débordements.

Cette réunion du CNS a également été l'occasion d'aborder les questions relatives à la lutte contre le grand banditisme, la sécurisation des fêtes de fin d'année ainsi que la lutte contre le terrorisme.

Sur ces questions, le Président de la République a instruit les Grands Commandements de proposer, dans les meilleurs délais, des ordres d'opérations en vue de consolider les mesures de protection des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire.

Au terme de la séance, le Président de la République a réitéré ses félicitations aux Forces de Défense et de Sécurité pour leur abnégation et leur professionnalisme. Il a, par ailleurs, exhorté l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire à œuvrer pour renforcer la paix et la cohésion sociale.

**Fait à Abidjan, le jeudi 19
novembre 2020
Le Secrétaire du Conseil National
de Sécurité**

